

Lettre Politique Hebdomadaire

Comité National d'Organisation Libérale,
115 rue Sparks, Ottawa.

OTTAWA, le 16 février, 1923.
La semaine politique a été fort intéressante. On peut en juger par les quelques débats dont nous en donnerons un résumé.

Pendant la vacance parlementaire, le très honorable Premier Ministre invitait l'honorable Rodolphe Lemieux, membre de la commission des cimetières de guerre et des monuments commémoratifs à négocier avec le gouvernement français au sujet des sites où le Canada désirait ériger des monuments à ses braves tombés en France. Nul n'était mieux désigné que le Président des communes qui a donné son fils unique à la France, pour mener une telle entreprise à bonne fin.

L'hon. M. Lemieux n'eut pas sitôt fait connaître l'objet de ses démarches que le gouvernement et le peuple Français firent cadeau de 250 acres de terre sur le crête de Vimy où les soldats Canadiens remportèrent de si brillants succès.

Ce don fut immédiatement connu au Canada et notre peuple tout entier en exprima sa très vive reconnaissance. C'est pour faire acte formel d'acceptation que le gouvernement, par la bouche du très honorable MacKenzie-King, proposa un vote de remerciements au gouvernement et au peuple Français. De toutes parts, de tous les partis, on n'entendit qu'une seule voix, celle de la reconnaissance envers la France.

L'hon. Ernest Lapointe, Ministre de la marine et des Pêcheries prit à cette occasion la parole en français pour remercier la France au nom des Canadiens-Français. Il dit que ce don généreux de notre ancienne Mère-Patrie avait vivement ému tous les Canadiens. Il constituait une sorte de petite Patrie Canadienne sur le sol de la belle France.

M. Jean G. Robichaud, député de Gloucester, N. B. se dit heureux d'ajouter un mot au nom des populations Acadiennes qui sont reconnaissantes à la France de ce don de 250 acres de terre.

Une motion qui fit un peu de bruit, c'est celle de M. Irvine, député travailliste de Calgary. Il propose "de l'avis de la Chambre" la débauche d'une proposition ministérielle ne devrait pas être jugée suffisante pour entraîner la démission du ministère, à moins d'être suivie d'un vote de non confiance.

M. Irvin croit que les Chambres devraient décider si une mesure doit être adoptée ou non, sans que le gouvernement en fasse pour lui une question de vie ou de mort. Il voudrait enlever au gouvernement le contrôle des affaires publiques pour les abandonner au caprice des groupes qui pourraient comme en France, par exemple, renverser un gouvernement, presque sans avis.

Cette motion est appuyée par M. Shaw, autre député de Calgary. Ce dernier, plus philosophe va au fond de la question. Il admet qu'elle vise directement le principe de la responsabilité ministérielle, en vertu duquel le gouvernement est responsable au Parlement de la législation qu'il présente et des crédits qu'il fait voter.

M. Shaw cite quelques exemples pour faire la preuve du précédent tirés de l'histoire politique en Grande Bretagne. Il énumère cinq ou six exemples fameux où un gouvernement anglais s'est trouvé en minorité et n'a pas offert sa démission au Roi.

Le très honorable M. King répond immédiatement et déclare que cette motion n'est pas acceptable. Il ne serait pas sage de toucher à ce principe formellement établi au Canada de la responsabilité ministérielle. Il croit qu'il vaut mieux ne pas innover trop rapidement, détruire l'œuvre de généra-

tions passées, surtout en temps de crise.

Il répond à M. Shaw que les exemples cités sont des exceptions et que pour sa part, il lui répugne de faire certaines exceptions une règle nouvelle de procédure parlementaire.

Les fermiers, en général -- ils n'ont pas l'habitude de la procédure et s'y entendent encore peu en matière constitutionnelle et politique -- manifestèrent l'intention de voter pour la motion, alors que les partis traditionnels, libéraux et conservateurs votèrent en masse contre cette mesure. La majorité du gouvernement fut de 51 voix.

Le très Hon. M. King mérite de vives félicitations pour son attitude ferme et énergique.

Un projet de loi des plus importants est celui de la redistribution, comme sous l'administration Laurier, au moyen d'un comité parlementaire.

Cette méthode a donné les meilleurs résultats en 1904 et elle a été suivie par les conservateurs en 1914. Elle permet de considérer les changements nécessaires dans le meilleur esprit de justice.

Plusieurs villes se sont développées depuis le dernier recensement. Des groupements comme ceux de Montréal, Québec, Les Trois-Rivières, Toronto, Ottawa et autres ont droit à une plus grande représentation, alors que certains comités ruraux ont perdu une bonne partie de leur population. Il faudra faire un rajustement équitable donnant justice à la campagne et aux villes.

Ce sont surtout les provinces de l'ouest qui accusent une augmentation de population. Elles auront droit à une dizaine de sièges de plus.

Les derniers votes indiquent clairement que le gouvernement MacKenzie-King prend tous les jours de la force par sa direction claire, ferme et énergique.

College du

Sacre-Coeur

BATHURST, N. B.

TABLEAU D'HONNEUR

Premier degré
Gérald Arsenault, Moïse Arsenault, Léonard Boudreau, Léopold Bailey, Réal Boudreau, Adolphe Cormier, Gonzague Daigle, Pénélope Daigle, Vincent Daigle, Réginald Doucet, François Devost, Philippe Drisdelle, Albert Dumaresque, Arthur Duguay, Yvan Gallant, Arthur Gauvin, Jean Gaudry, Angelbert Godin, Arsène Grenier, Robert Guay, Léon Lavigne, Wilfrid Luce, Honoré Marquis, Camille Michaud, Adrien Paquet, Jean Paquet, Camille Richard, Joseph Pelchat, Félicien Robichaud, Louis Robichaud, Louis Robichaud, Georges Saulnier, Abel Violette.

Deuxième degré
Pierre Allard, Adélard Arsenault, Louis Auger, Emile Reau, Alphonse Bellefleur, E. Bérubé, Alonzo Bileau, Roméo Boileau, Camille Boudreau, René Bouchard, Edmond Boucher, Willie Bouchard, René Boudreau, James Branch, Raymond Cormier, Emile Corriveau, Dominique Cyr, Ernest Cyr, Lionel Daigle, Louis Daigle, Prosper Daigle, Harold Des, Gérard Degraze, Édouard Delaney, H. Dollestein, Jean Doucet, Raymond Drisdelle, Patrie Dubé, Normand Eslinger, Gérald Forest, François Fontaine, Lorenzo Frenette, Cléophas Haché, Léon Lefort, Arthur Landry, Edmond Landry, Albert Labrie, Maurice Lachance, Georges Lauzier, Joseph Lavoie, Alphonse LeBlanc, Aylre LeBlanc, Philippe LeBlanc, Régis LeBlanc, Camille Leclerc, Henri Levesque, Albert Martin, Gérard Melanson, Georges Mazet, Albert Martin, Adrien Michaud, Théophile Michaud, Albert Michaud, Louis Morin, Léonide Nadeau, Onésime Ouellet, Wilfrid Perron, Willie Pellier, Antoine Pollerin, Emery Poirier, Fidéle Poitras, C. Rebeil, Arthur A. Richard, Arthur P. Richard, Georges Robichaud, Premetite Robichaud, Eudes Roy, Hector Roy, Conrad Roy, Arthur Tremblay, Edgar Tremblay, S. Tremblay, H. Thériault, Albert Ros, Walter Lavoie.
Le 31 janvier 1923

PRÉPARATION BUCKLEY

pour la BRONCHITE
VENDUE SUR GARANTIE DE REMBOURSEMENT DE L'ARGENT.

Souage instantané
la toux, Rhumes, etc.
EFFET PROMPT COMME UN ÉCLAIR
Chez tous les pharmaciens

Ste-Anne, N. B.

Mardi dernier la mort l'enlevait à l'affection des siens, un de nos vieux paroissiens dans la personne de M. Basile C. Martin. Après avoir souffert une longue maladie avec calme et résignation. Il s'éteignit à l'âge de 70 ans. Ses funérailles ont eu lieu jeudi dernier au milieu d'une grosse foule de parents et d'amis. L'église était pour la circonstance revêtue de ses plus beaux habits de deuil. M. le curé Eloi Martin de St-Anne, beau-frère du défunt chanta le service assisté de MM. les curés Claude Cyr de St-Anne et Armand Martin de Claire, neveu du défunt comme diacre et sous-diacre. Le défunt laisse pour le pleurer outre sa femme, trois fils, Denis, Félix et Paul, et quatre filles, Mesdames Jos Ouellet de L'Île-à-la-Croix, Jos Riuguette de cette paroisse, Willie Beaulieu et Napoléon Martin de St-Basile. A la famille en deuil la paroisse offre ses plus sincères sympathies.

M. et Mde Willie Martin nous font part de la naissance d'un gros garçon, né samedi dernier et baptisé sous les noms de Joseph Emmanuel Bertin. Parrain et marraine M. et Mde Adèle Beaulieu, oncle et tante de l'enfant.

Vendredi dernier M-lles Maime Beaulieu, Velida Parent, Ozithée Devost ainsi que Mde Adèle Beaulieu se rendaient au couvent de St-Basile pour assister à la profession de leur ancienne amie Sœur Godbout (dans le monde, Alix Godbout) qui eu lieu dans la chapelle du Couvent samedi dernier. Elle sont revenues tout enchantées de leur petit voyage et garderont éternellement dans leur cœur, le souvenir de cette imposante cérémonie ainsi que celui de leur bonne et ancienne amie.

Dimanche dernier, Melle Corinne Martin de Van Buren Me, visitait chez son oncle M. Joseph Martin où elle passa quelques jours. Les jours gras cette année se sont passés d'une tranquillité assez remarquable à l'exception de deux belles réunions d'amis qui eurent lieu lundi chez M. Xavier Cyr, et mardi chez M. Fred Thibodeau, tous se sont amusés et se proposent de cesser leur amusements pendant le carême et de passer une quarantaine à mortifier leur sens et à pratiquer l'abstinence.

Après mardi gras arrive le mercredi des Cendres, le 14 février, jour de St-Valentin. Nous voulons attirer l'attention du Public sur ce jour et plus particulièrement de certains individus qui prennent plaisir à remplir les sacs de mailles de valentins et de chromes de toutes espèces adressés à des gens qui sont sans doute plus respectables qu'eux. C'est la coutume il est vrai d'envoyer des valentins mais des gens de bon sens ne devraient pas prendre avantage de ce temps des "valentins" pour envoyer des lettres injurieuses à des personnes qui, surtout ne le méritent pas. Si les délinquants étaient déclarés ils pourraient payer cher, peut-être leurs farces mal placées.

LA SANTÉ DE LA FEMME

C'EST LA

SAUVEGARDE DE LA NATION

LE RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME DU DOCTEUR JOSEPH LARIVIÈRE.

L'objet de la philanthropie et du médecin consciencieux est de soulager la souffrance. Les remèdes qui soulagent la souffrance sont toujours appréciés et celui qui découvre de tels remèdes a droit aux plus hauts honneurs. Depuis quelques années, une grande variété de remèdes ont été découverts, lesquels sont tous le résultat d'études et recherches sérieuses. Parmi ces remèdes, il en est un que a obtenu du public une faveur toute spéciale:

C'EST le RÉGULATEUR de la Santé de la Femme

MESDAMES Savez-vous ce qu'est le Régulateur de la Santé du Docteur Larivière ?

Vous n'en savez rien si vous êtes en mauvaise santé; si votre visage est pâle, jaune ou tiré; si vous n'en savez rien si vous n'avez pas d'appétit et éprouvez des douleurs aux côtes; si vous n'avez rien si vous éprouvez des douleurs de lassitude, palpitations du cœur, débilité, accélération du pouls, échauffement de la peau, hystérie, épilepsie, etc., etc., c'est l'ami des femmes, le Régulateur de la Santé de la Femme du Docteur Larivière. C'est un remède sûr, efficace, et est à juste titre appelé l'AMI DE LA FEMME. Il prévient les désordres du système nerveux, troubles si fréquents chez les femmes qui souffrent de FAIBLESSE FÉMININE. Si une femme veut garder du poids, se guérir des maladies communes à son sexe et jouir d'une bonne santé tous les jours de sa vie, nous lui conseillons fort d'en prendre une bouteille. C'est un tonique égal pour les nerfs, qui apporte la joie et fait disparaître la mélancolie. Une cuillerée à soupe du RÉGULATEUR, prise avant chaque repas donne de la force, arrête les toux, donne de l'appétit et facilite la digestion. De fait, c'est le meilleur Régulateur du CŒUR, de l'ESTOMAC, du FOIE et des ROGNONS.

Pour la Constipation Prenez Toujours LES PILULES POUR LA FEMME DU Dr LARIVIÈRE.

Petites Annonces

TARIF -- A vendre, à louer, Demandes pour locataires, employés, maisons de pension etc.; annonces pour objets perdus, etc., etc. Ne devant pas excéder 200 caractères sur une colonne, sans insertion, 50 cents -- insertions subséquentes 25 cents.
Ces annonces sont payables d'avance. Sinon une charge minime de 15 sera ajoutée pour couvrir les frais de perception.

A VENDRE
Une bonne maison en briques bien finie à l'intérieur et à l'extérieur avec toutes les améliorations modernes. A vendre à bonnes conditions pour un prompt acheteur. Pour plus de renseignements S'adresser à
ARTHUR CASTONGUAY, serre-frein au C. N. R.
Fev. 2-3fs.

ON DEMANDE
On demande 5 hommes pour travailler dans les chantiers. Satisfaction garantie, S'adresser à
JOS MOREAU, Green River, N. B.
4fs, 16 fev.

Agents Demandés
Hommes mariés de 40 à 50 ans pour territoire local et avoisinant. Emploi permanent pas d'expérience nécessaire, désirant travailler pour \$40. la semaine.
S'adresser à
Frank Anderson, Van Buren, Me
fev. 16-21s.

PROPRIÉTÉ A VENDRE
Une bonne maison avec magasin dans la base, une bonne grange, des bangers, le tout bien construit, et un terrain de 5 peches carrées, à vendre à de très bonnes conditions. Pour plus amples informations s'adresser à
H. P. FRECHETTE, Madawaska, Maine.
14-20 fev. 23

UNE COUVERTURE OU UN LAMBRIS DE BARDEAU D'AMIANTE



Si vous saviez devoir dépenser de l'argent tous les deux ou trois ans pour réparer une couverture ou un lambris, en employant des matériaux communs, en feriez-vous l'achat. Peinturer c'est réparer.

Les Bardeaux d'Amiante se vendent à prix raisonnable, et se posent très bien sur vieux clabors ou bardeaux de bois.

Circulaires et Catalogues Gratuits.

La Cie Manufacturière d'Amiante
78 rue St-Pierre, Québec P. Q.
FEV., 16-23, MARS, 9-23.

Abonnez-vous au "MADAWASKA"